

Cotisations

Quelques activités nécessitent une cotisation (se référer aux tableaux descriptifs des tarifs pour connaître sa valeur).

Elle est payable dans sa totalité ou en 3 fois (chèque de préférence)

- ❖ Toute absence non justifiée par une cause réelle et sérieuse (certificat médical, déménagement...) ne pourra donner lieu à résiliation.
- ❖ Pour les semaines de camps en raison du coût et des places limitées, aucune résiliation quel qu'en soit le motif (mis à part une raison médicale sérieuse et avec la présentation d'un certificat médical) ne pourra être acceptée dans les 15 jours précédant le départ.
- ❖ Chaque journée commencée est due.
- ❖ Toute semaine résiliée donnera lieu à une retenue correspondant aux frais de dossier (20% du montant)
- ❖ L'inscription ne pourra s'effectuer par téléphone.
- ❖ En cas d'absence : Merci aux familles de prévenir l'équipe d'animation rapidement.
- ❖ Le centre social décline toute responsabilité en cas de perte ou vol d'objets en possession des enfants qui n'ont pas été confiés à l'équipe d'animation.

Je soussigné (e) M et Mme.....s'engage à respecter le règlement intérieur de la structure.

A..... Fait le

Signature des parents

Signature Cap'Gray

Centre Social
Cap' Gray
33 av. Maréchal
de Lattre de Tassigny
70100 GRAY
03 84 64 88 03